

# Du magasinier à l'herméneute : quelques figures du documentaliste en éducation

## Résumé & plan du document

Pendant trop longtemps, le bibliothécaire/documentaliste a été confiné dans l'**image** d'un « rangeur » méticuleux, voir maniaque, de livres et de revues plus ou moins poussiéreux. Puis ce fut l'image du technicien « high tec », avec l'avènement des technologies de l'information.

Pour lutter contre cette double réduction, on peut situer l'activité des documentalistes dans la perspective d'une promotion de leur **fonction** vers des hauteurs plus philosophiques, dont le point de fuite relèverait de la construction du savoir plus que de sa seule diffusion.

La contribution tentera cette mise en perspective, en prenant appui sur trois **pratiques** documentaires (catalogage, bibliographie, herméneutique). On passera ainsi du document à l'œuvre, de la matérialité documentaire au sens organisé, ou encore du classement pour mise à disposition à l'organisation d'éléments d'informations bibliographiques en système.

<b>Résumé &amp; plan du document</b>	<b>1</b>
<b>Paramètres pour trois figures du documentaliste</b>	<b>2</b>
<b>Notes pour l'intervention</b>	<b>3</b>
<i>Paradoxes</i>	3
Premier paradoxe de cette intervention	3
Second paradoxe de cette intervention	3
Cadrage	4
1. <i>L'impact des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur le travail documentaliste</i>	4
1.1. La communication	4
1.2. La recherche bibliographique : naviguer dans un océan de références	5
1.3. Une vision instrumentale de la documentation	6
2. <i>Les niveaux de « référence » en documentation</i>	7
2.1. La référence magasinière	7
2.2. La référence bibliographique	7
2.3. La référence herméneutique	9
3. <i>L'impact de l'herméneutique sur le travail documentaliste</i>	9
3.1. L'approche sémiologique en documentation	10
3.2. La communication documentaire, une autre navigation	10
<i>Références bibliographiques</i>	12
<i>Rebut</i>	13

## Paramètres pour trois figures du documentaliste

	paramètres	MAGASINIER	BIBLIOGRAPHE	HERMÉNEUTE
1	Espace	Centre de documentation = petit lac de documents qui donne sur l'océan	Océan d'informations	« Œuvre », corpus = courant(s) marin(s)
2	Objet	documents comme choses = objet matériel	miettes d'information documentaire = objet matérialisé	systèmes de sens = objet intelligible
3	Activité	Classement pour con- servation et mise à disposition	Sélection d'éléments d'information	Organisation d'éléments d'information en sys- tème, après lecture
4	Compéten- ces	Gestion	Information	« spécialité » (idée de la double compétence pour congruence avec la clientèle)
5	<i>référence</i>	<i>Bezugnahme</i> physique	<i>Bezugnahme</i> intellectuelle	<i>Bedeutung</i>
6	Techniques docu- men- taires	catalographie	bibliographie	exégèse biblio.
7	Objectif	Organisation spatiale de documentation	Communication de données	Interprétation d'un corpus, d'une œuvre
8	Rapport au savoir	Diffusion	Diffusion / / / Construction	Construction
9	Pratiques d'enseigne- ment	Formation à l'utilisation du centre de documentation	Formation à la re- cherche documentaire	Enseignement dans la « spécialité »
10	Collabora- tion avec équipe en- seignante	Collaboration ancillaire (?) (enrichissement du fonds)	Collaboration ancillaire (préparation de biblio., de séance de travail en centre de doc., etc.)	Collaboration égalitaire

## Notes pour l'intervention

### Paradoxes

#### *Premier paradoxe de cette intervention*

Dans un atelier intitulé « Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'évolution du métier de documentaliste » (à noter que ce n'est pas moi qui est choisi d'intervenir dans cet atelier-là plutôt que dans un autre !), il vous paraîtra sûrement paradoxal d'entendre un documentaliste jouer en solo la partition d'une méthode de travail ancienne et qui surtout n'a pas besoin - ou presque pas - de ce qu'il est convenu d'appeler depuis nombre d'années les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication.

Sans vouloir jouer sur les mots, pesons les termes.

#### ☞ **Nouvelles Technologies d'Information et de Communication...**

En matière d'information et de communication, on aurait tort de réduire le discours à la description de ce qui se passe quand le documentaliste informe son (ou ses) client(s), quand le documentaliste de CDI œuvre en tant qu'agent de communication à l'interne mais aussi à l'externe de l'établissement scolaire...

Il est une communication d'un autre type, en amont de la communication interpersonnelle ou institutionnelle, communication immédiatement, directement documentaire, quelque chose comme une communication entre les documents eux-mêmes dans un premier temps et entre les documents et l'action (action des acteurs éducatifs, élèves, enseignants, administratifs, politiques, etc.).

#### ☞ **Évolution du métier...**

Quand on dit « évolution du métier » de documentaliste, on pense le plus souvent à un changement exogène, à l'évolution d'une professionnalité due à des causes extérieures à la professionnalité en question, **causes socio-politiques ou institutionnelles** (voyez comment le mouvement d'autonomisation des établissements scolaires, depuis le début des années 70, a eu des répercussions sur la fonction documentaire en milieu scolaire), **causes technologiques** (« *Le CDI du futur dépend de l'évolution des moyens de communication et des supports d'information* », VERNOTTE 1995). Dans ce dernier cas, celui dont on parle le plus souvent aujourd'hui, la dénomination **Nouvelles Technologies** de l'Information et de la Communication prend toute son importance. À nouveaux outils, nouvelles professionnalités ; etc.

Mais pourquoi ne pas parler d'« évolution du métier » en dehors de tout instrumentalisme triomphant ? Non qu'il faille récuser l'instrumentalisme pour lui-même. C'est la réduction qu'il paraît autoriser qu'il faut combattre. Pourquoi ne pas imaginer des évolutions quasi endogènes<sup>1</sup> ?

Pourquoi, donc, ne pourrait-on parler d'« évolution du métier », au sens d'un accroissement de qualification de la fonction documentaire vers une prise de risque du documentaliste dans le domaine de la construction de savoir - ce qui ne serait pas étranger à l'avènement de l'enseignant documentaliste, voire de l'enseignant-chercheur documentaliste...

#### *Second paradoxe de cette intervention*

Et puis, que fais-je donc à un congrès de la FADBEN-CDI ? Je ne suis pas documentaliste en CDI, mais documentaliste responsable

☞ du « service doc. » d'une institution de formation continue (mes « clients » sont mes collègues, c'est-à-dire le personnel de l'institution)

<sup>1</sup> Je dis *quasi* endogène, parce qu'il est difficile de penser des changements importants qui ne soient dus au moins partiellement ou indirectement à l'environnement - surtout s'agissant de la documentation, activité de mise en réseaux s'il en est.

☞ du « centre de ressources doc. » pour étudiants (en sciences de l'éducation) dans une composante (un Institut) de l'Université de Lille1.

Ça fait une sacrée différence de ne pas s'adresser à des élèves, mais à des adultes, qu'ils soient enseignants, ingénieurs, chercheurs, administratifs ou étudiants ; ça peut pas mal changer la donne pour plusieurs des problèmes qui agitent les CDI de France et de Navarre. Reste que je suis convaincu que ceci n'invalide pas *a priori* ce dont je souhaite vous entretenir - et qui relève bien des pratiques documentalistes - d'autant plus que je ne focalise pas mon propos sur la relation documentaliste-élève, mais bien sur un type d'activité qui engage l'ensemble du complexe relationnel où travaille le documentaliste.

### *Cadrage*

Mon propos se déroulera en trois temps.

Premier temps, nous nous poserons la question l'impact des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur le travail documentaliste, nous plaçant sur le registre général de la communication, puis sur le registre particulier d'une des activités documentaires, la bibliographie. Nous questionnerons enfin cette tentative de façon plus globale...

Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à la notion de référence, la suivant dans son développement de son niveau gestionnaire à son niveau herméneutique...

Enfin, troisième temps, nous essayerons de saisir quel est l'impact de l'herméneutique sur le travail documentaliste, non sans avoir situer celle-ci dans un cadre plus général, celui de la sémiologie.

## **1. L'impact des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur le travail documentaliste**

Quel est donc l'impact des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur le travail documentaliste ? Je n'aurai pas ici la prétention de pouvoir répondre à cette question, tant débattue par les professionnels de la documentation, notamment par le biais des publications ou des manifestations organisées par leurs associations (FADBEN, ADBS, etc.).

### *1.1. La communication*

D'autre part, Madame Bernhard vient de nous expliquer les avantages de l'Internet en termes de communication entre paires notamment. Je n'y reviens pas.

Sauf pour (re)dire que l'Internet modifie

- ☞ non pas ce qui de toutes façons pouvait très bien se concevoir et se pratiquer sans lui<sup>2</sup>,
- ☞ mais la façon de le pratiquer, essentiellement du point de vue de la dialectique espace/temps.

---

<sup>2</sup> OLLENDORFF & FROCHOT 1995.

Pourquoi dialectique ? Parce que les deux grandes catégories de structuration du réel (cf. Kant) semblent ici perturbées dans leur relation réciproque traditionnelle : le temps n'est plus un temps de parcours de distance ; le parcours de distance ne monopolise plus le temps ; l'effacement de la distance change la qualité d'usage du temps ; etc. La relation entre l'espace et le temps est de fait quasi annulée, parce que la vitesse (parcours d'espace compté en unités de temps) de la communication est extrême, parce que le rapport distance/vitesse tend vers zéro<sup>3</sup>. À la limite la distance à parcourir n'est même plus une donnée pertinente dans la gestion du temps de la communication.

L'Internet, ça veut donc dire gain de temps mais aussi (dans le même mouvement) possibilité d'accès au lointain. En fait parler de *lointain* n'a même plus de sens. L'Internet, c'est une sorte d'abolition spatiale : la localisation devient sans importance du point de vue des conditions de possibilité temporelle de la communication. Du coup on a aujourd'hui accès à l'inaccessible - ou au « dysaccessible » - d'hier.

Reste que tout ceci n'est pas une révolution (c'est-à-dire un changement de paradigme<sup>4</sup>) mais une évolution technologique qui a démarré il y a plus d'un siècle et demi, peut-être très exactement quand C. G. Page a inauguré la transmission électrique des sons (1837, États-Unis), puis quand Alexander Graham Bell, professeur dans un institut de sourds-muets à Boston, a inventé le téléphone dans les années 1870<sup>5</sup>. Depuis, les tuyaux se sont transformés jusqu'à pouvoir transporter non plus seulement du phonique (pour l'oreille - registre du temps), mais aussi du graphique (pour l'œil - registre de l'espace)...

## 1.2. La recherche bibliographique : naviguer dans un océan de références

Mais quel est l'impact des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur la pratique bibliographique<sup>6</sup> ? Par exemple, quelle différence de pratique y a-t-il entre la recherche bibliographique d'antan et la recherche bibliographique effectuée avec le secours des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ?

Avez-vous déjà navigué dans cet océan informationnel qu'est l'Internet ? Moi oui ! Formidable d'aller en quelques clics de souris fouiller dans le fonds documentaire américain spécialisé en éducation (ERIC) puis en quelques autres clics de la même souris effectuer une recherche sur le catalogue collectif de l'Université des Sciences et Technologies de Lille, non sans avoir au passage récupéré quelques fichiers. Pas besoin de me déplacer ni jusqu'au États-Unis, ni juste à côté. Je gagne du temps ou bien je peux aller là où je n'allais pas faute d'être branché *new tech*...

---

<sup>3</sup> Il « tend » vers zéro, mais n'est jamais vraiment nulle : question de largeur de tuyau (débit), de capacité de traitement de votre ordinateur de bureau, et question d'heure aussi (les embouteillages existent au pays d'Internet !).

<sup>4</sup> Cf. KUHN 1970.

<sup>5</sup> Je vous invite à lire les « considérations impertinentes » par lesquelles André de Peretti a clos le deuxième colloque européen sur l'autoformation (Lille, novembre 1995), aux pages 233-243 de TRIGONE GRAF 1996.

<sup>6</sup> Sur la bibliographie, voyez VARET 1995, p. 475 sqq.

Ceci dit, avez-vous déjà effectué une recherche bibliographique *via* Internet ? Moi oui ! Et bien, je me suis vite rendu compte que des problèmes de langage émergent très souvent, problèmes de langages documentaires, de langages professionnels, voire problèmes de langages dits naturels...

En fait, hormis le gain de temps et la possibilité d'aller là où je n'allais pas, l'avantage principal de l'Internet me semble être la fonction *Pages jaunes*, qui, si vous savez l'utiliser, vous fera connaître les ressources informationnelles, les gisements bibliographiques accessibles. Il s'agit des outils de recherche d'information (catalogues, guides, listes thématiques et index) avec lesquels les documentalistes vont devoir se familiariser<sup>7</sup>, jusqu'à atteindre une maîtrise du même ordre que celle qu'ils ont des *Pages jaunes*.

Je parle des fameuses *Pages jaunes* à dessein : pour de très nombreuses personnes en France, les *Pages jaunes* se manipulent sur Minitel. C'est dire qu'il y a continuité du papier à l'électronique. Je ne dis pas que c'est la même chose, je dis continuité.

Mieux. Comme dit Christine OLLENDORFF, « Internet n'a rien apporté de fondamentalement nouveau. Il a considérablement rétréci la planète. Plus précisément : rétréci [...] la conscience que nous avons de la taille de la planète »<sup>8</sup>.

### 1.3. Une vision instrumentale de la documentation

Insister sur les prétendus bouleversements des pratiques professionnelles, voire les prétendues évolutions des métiers, dus à Internet me paraît dangereux essentiellement quand une telle insistance occulte des questions comme celles des compétences de fond des documentalistes, celle de l'organisation du travail et des relations professionnelles au sein de l'établissement scolaire, celle des représentations qu'ont les enseignants de la fonction documentaire, etc.

Que les autoroutes de l'information monopolisent la réflexion professionnelle, c'est largement disproportionné. Que la pédagogie documentaire, par exemple, ne s'adosse à une didactique de la médiation documentaire où l'outillage *new tech* serait surdimensionné, cela paraît une réduction en bonne et due forme de la documentation.

Après la réduction « patrimoniale » (comme dirait Gérard Losfeld) qui garantissait, voire garantit encore aujourd'hui, au documentaliste l'obligation de ne porter que l'uniforme de gestionnaire-magasinier, après cette ancienne prime réduction, voici la réduction « néo-technico-cognitive » qui veut habiller le documentaliste des vêtements tout neufs du technicien haut de gamme !

Une des façons de lutter contre cette répétition de réduction consisterait à réfléchir sur le sens de l'activité documentaliste. C'est à une réflexion de ce type que je vous convie, au sujet des activités qui utilisent la « référence ».

---

<sup>7</sup> Cf. par exemple LARDY 1996.

<sup>8</sup> OLLENDORFF & FROCHOT 1995.

## 2. Les niveaux de « référence » en documentation

Référence, voilà un mot riche de sens et de valeur ! On évalue selon un *référentiel*, à moins qu'on en réfère à l'Autorité, jusqu'à faire la révérence... En documentation, on distinguera, plus prosaïquement, entre trois niveaux selon l'usage qu'on fera de la référence, étant entendu que **la référence au sens propre et minimal, c'est l'ensemble constitué d'au moins quatre champs : auteur, titre, adresse et collation**. Ces renseignements sont en effet les seuls éléments indispensables de signalement d'un document, les seuls éléments indiscutables d'identification documentaire - la bibliographie apparaissant comme l'écriture (-graphie) de ce qui dans le livre (biblio-) donne à lire l'identité d'une unité documentaire<sup>9</sup>.

### 2.1. La référence magasinnière

Le premier niveau de référence fonctionne dans l'**activité magasinnière** du documentaliste. On obéit ici à la logique du **catalogue**. Il n'y a ni différence structurelle ni différence fonctionnelle entre la référence d'un article dans un catalogue de Vente Par Correspondance et la référence « magasinnière » d'un ouvrage dans le catalogue d'un CDI. L'identification documentaire est là parce que le document est physiquement disponible sur les étagères du CDI. Mais c'est la **cote**<sup>10</sup> - non la référence au sens propre - qui rend efficace cette disponibilité : la cote est le symbole qui sert à localiser un document dans un centre de documentation ou une bibliothèque.

La référence au sens propre n'existe ici que pour être marquée d'une cote. Son utilité se joue dans la distance qui sépare (et réunit) deux mondes physiquement et intellectuellement distincts : le monde « catalogique » et le monde documentaire. Sa lecture permet d'imaginer la réalité qui se trouve de l'autre côté de la cote portée au catalogue. C'est pour affirmer ce lien que la même cote est inscrite par le documentaliste-catalographe sur le document lui-même. La référence est un fil tendu entre une cote et un document.

Dans une vision moins écartelante, moins éclatée de la documentation, on pourra dire que la référence dans le catalogue *représente* le document, comme la cote inscrite sur le document *représente* la place de la référence dans catalogue.

À ce niveau, le documentaliste est gestionnaire d'un **stock** entreposé dans un espace spécifique, le CDI - ce dernier étant ici caractérisé comme un lieu de conservation et de mise à disposition de documents - et le document est un **objet matériel**, une chose qu'on doit pouvoir trouver à moindre frais dans le stock, grâce à un système de signalisation (système de cotation).

### 2.2. La référence bibliographique

Le deuxième niveau de référence fonctionne dans l'**activité bibliographique** du documentaliste. On obéit ici à la logique de l'**information**.

<sup>9</sup> « La biblio-graphie [sic] ne peut traiter que des unités documentaires qui incorporent en elles les marques lisibles de leur identité à travers la multitude de leurs reproductions » (VARET 1995, p. 475).

<sup>10</sup> Cf. *id.*, p. 417 sqq.

Pour répondre à une demande de recherche bibliographique, le documentaliste va devoir puiser puis sélectionner des éléments d'information dans des gisements qu'il aura identifiés auparavant. Ces gisements sont nombreux et, comme je le disais tout à l'heure, les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication en ont amélioré - sinon permis - l'accès et la pratique. Je n'y reviens pas. Regardons maintenant quelle est la nature de la référence dans l'activité bibliographique.

Ce qui frappe au premier coup d'œil, c'est l'**émiettement**. En naviguant sur l'océan mondial des dispositifs d'information balisée (livres, catalogues, banques de données, etc.), on glane des références, comme autant de bribes, bribes significatives certes, mais bribes quand même. Des documents n'apparaissent que les éléments descriptifs : leur réalité n'est pas saisie, elle n'est que signalée.

Ici encore, la référence est un fil tendu, un **lien**. On retrouve la même image que pour la référence « magasinière ». Mais il ne s'agit plus de relier le monde catalogique et le monde documentaire. Il s'agit de mettre en relation l'unité bibliographique et le lecteur de la référence. Cette dernière est de second ordre : elle n'a d'épaisseur que rapportée, référée au document référencé ou à son propre lecteur ; son épaisseur est dans ce rapport même. Elle est un entre-deux, épiphénomène pour le document et signal pour le lecteur potentiel.

Et le travail du documentaliste va essentiellement consister, une fois la sélection opérée, à glisser un court texte (une notice reprise ou reconstituée) entre quelque chose qu'on définira comme un *à-lire concret* (le document) et un lecteur qu'on a défini comme un *vouloir-lire supposé*. Référencer, c'est rapprocher ces deux mondes, le monde de l'objet documentaire et le monde de la conscience lectrice. Référencer, c'est aménager le pont qui les sépare et en même temps les unit.

Les critères d'évaluation de la qualité intrinsèque d'une référence seront donc de deux ordres :

☞ **conformité objective**

le pont doit conduire celui qui décide de la franchir au bon endroit de la berge d'en face ; la description doit être « fidèle », sans parasite, sans « bruit », c'est-à-dire efficace pour identifier le référencé et donc y permettre l'accès (ce qu'on appelle l'adresse d'un document pour bien ici son nom !)

☞ **lisibilité**

la référence est un texte qu'on donne à lire ; il en va de la praticabilité même du pont par le lecteur de la référence, lecteur potentiel du référencé

Mais une référence ne fait pas une bibliographie. Une bibliographie, c'est un ensemble, une liste de références dont l'unité peut être un concept, une question, ou un auteur. Je voudrais insister sur la **double réduction** qu'impose de fait l'indication bibliographique.

Si l'on s'attache à produire la bibliographie d'un auteur, par exemple, force est de constater que le travail du documentaliste va consister d'abord à réduire l'œuvre textuelle de l'auteur en une série de documents, ensuite à réduire chaque document en une série de caractéristiques d'identification - ce qu'est la référence. Pour passer de l'œuvre référencée aux références de l'œuvre, le documentaliste va devoir *déconstruire* cette œuvre que, texte après texte, l'auteur a patiemment construite. Il va

devoir substituer à une cohérence d'auteur une atomisation d'informateur. Imaginez un paysage dont on n'aurait que des morceaux (une couleur, parmi tant d'autres ; un objet, parmi tant d'autres ; une nuance de luminosité, parmi tant d'autres ; etc.).

Comment lutter contre cette inévitable atomisation ? Comment le documentaliste pourra-t-il restaurer le sens de l'œuvre - de l'œuvre comme totalité organique - qu'il a si minutieusement défait ?

### 2.3. La référence herméneutique

La langue allemande nous offre deux mots pour dire *référence* : *Bezugnahme* et *Bedeutung*. Le premier signifie littéralement *prise de lien* et correspond très bien aux deux types de références dont nous venons de parler. Prise de lien physique avec la référence magasinnière, prise de lien intellectuelle avec la référence bibliographique. Le second terme allemand, *Bedeutung*, veut dire *signification* en langue courante ; et je le retiens parce qu'il renvoie à une posture qui n'est plus de signalement mais d'interprétation<sup>11</sup> : il s'agit d'inscrire l'unité bibliographique, le document dans un monde vivant, un monde qui serait celui de l'auteur (pour poursuivre l'exemple de la bibliographie d'auteur). Ce travail a quelque chose à voir avec la critique littéraire et l'herméneutique philosophique, et, malgré cela, présente bel et bien un caractère documentaire<sup>12</sup>.

Pour atteindre cet objectif de *restitution* du monde qui serait celui de l'auteur, pour rendre visible le monde du texte (et non plus seulement sa réalité documentaire), la méthode consiste à installer des liens entre les documents qui compose un corpus, à implanter dans la liste bien rangée des atomes bibliographiques un système d'innervation qui permettra de circuler d'un atome à l'autre.

Car la bibliographie (signalétique ou analytique, peut importe) est une juxtaposition de références au sens de prises de lien, une mise en liste de miettes d'informations, chaque miette étant isolée des autres. Tout à l'heure, j'ai dit que la référence bibliographique est ouverture en tant que prise de lien : ouverture où se maintient le lien entre document et lecteur potentiel. Mais dans son rapport aux autres références, chaque référence apparaît comme fermée sur elle-même. C'est cette fermeture qu'il s'agit maintenant de forcer, notamment en passant de la référence prise de lien à la référence herméneutique, en passant du signalement de liens vers les documents atomisés à la constitution d'un réseau de liens entre les documents - ce passage permettant de compléter - non d'annuler bien sûr - le travail proprement bibliographique.

## 3. L'impact de l'herméneutique sur le travail documentaliste

Pour conclure, je voudrais indiquer quel peut être l'impact de la pratique herméneutique sur le travail documentaliste. Vous aurez compris que les Nouvelles

<sup>11</sup> L'herméneutique, c'est l'art d'interpréter les textes. Voyez l'ensemble de l'œuvre de Hans-Georg Gadamer (notamment le recueil récemment traduit par Jean Grondin, *La philosophie herméneutique*, Paris : PUF, 1996) et de Paul Ricoeur (notamment ses *Essais d'herméneutique* publiés au Seuil).

<sup>12</sup> Je me permets de renvoyer à RICHARDOT 1996, article que prolonge la présente communication et qui développe ce point que je « résume » ici. D'autre part, j'ai expérimenté de type de travail au sujet d'un auteur dans RICHARDOT 1995 (troisième partie, p. 107-151).

Technologies de l'Information et de la Communication auront toute leur efficacité jusqu'au niveau bibliographique de la référence. Les nombreuses banques de données, qu'elles soient accessibles sur le réseau Minitel ou sur le réseau Internet ou qu'elles ne soient que papier imprimé, n'offrent que des références atomisées et juxtaposées ou juxtaposables.

Pratiquer l'herméneutique implique une autre démarche, d'autres procédures. Après le repérage, le pointage bibliographique, il faut passer à la **lecture** des documents, ou plutôt il faut passer du document (signalé) au texte (à lire), puis du texte au corpus, c'est-à-dire des textes isolément à l'ensemble des textes. C'est à l'intérieur d'un tel corpus (l'ensemble de la production d'un auteur, si l'on continue l'exemple de la bibliographie d'auteur) que se déploiera la pratique herméneutique. C'est dans les limites du corpus que le documentaliste créera non plus seulement une sériation de textes, mais un système de textes, un système où chaque texte s'articule organiquement avec un ou plusieurs autres textes, un système dont les éléments communiquent entre eux.

### 3.1. L'approche sémiologique en documentation

De fait, la pratique herméneutique s'appuie sur des théories qui relèvent de la sémiologie. C'est dire que le documentaliste ne se contentera plus ici de répéter (ou d'élaborer) les éléments descriptifs des documents, mais s'obligera à présenter les liens intertextes de façon à rendre visible la circulation du sens à l'intérieur du corpus. Comme s'il s'agissait d'opérationnaliser le concept d'*intertexte* cher aux sémiologues comme Barthes ou Kristeva, et à condition de faire nôtre leur promesse d'épaississement social de la théorie du texte<sup>13</sup> : la description d'un texte sera incomplète si elle n'aborde pas les conditions de la production du texte en question et si sa « productivité » comme disent Barthes et Kristeva n'est pas approchée et reconstruite.

Il est intéressant de constater que, par le biais d'une réflexion sur le concept de « référence » qui ouvre sur l'herméneutique, nous en arrivons aux mêmes rivages épistémologiques que ceux auxquels accoste Daniel Warnager, par exemple, par le biais d'une réflexion sur la documentation comme « indiscipline scolaire » - dans les colonnes d'*Inter-CDI*<sup>14</sup>. Celui-ci va jusqu'à regretter que « les techniques documentaires et l'utilisation élémentaire des technologies nouvelles prennent le pas, faute de temps disponible, sur la réflexion, l'interprétation et la mise à distance de l'information ».

### 3.2. La communication documentaire, une autre navigation

Avant que la discussion entre nous s'installe, je souhaiterais établir un parallèle entre deux types de navigation. Vous savez, vous avez forcément lu à maintes

<sup>13</sup> « Épistémologiquement, le concept d'intertexte est ce qui apporte à la théorie du texte le volume de la socialité : c'est tout le langage, antérieur et contemporain, qui vient au texte, non selon la voie d'une filiation repérable, d'une imitation volontaire, mais selon celle d'une dissémination – image qui assure au texte le statut, non d'une *reproduction*, mais d'une *productivité*. » (Roland Barthes, « Théorie du texte », *Encyclopædia Universalis*).

<sup>14</sup> WARZAGER 1995.

reprises que la compétence de navigation est requise aujourd'hui<sup>15</sup>, très souvent présentée comme une compétence nouvellement requise car liée à l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Quant à moi, et sans vouloir fatalement jouer les ringards, je prétends qu'un corpus textuel est un océan systémique où, pour savoir naviguer sans risquer la noyade, il convient de repérer les courants marins, ceux de surface, ceux des profondeurs, les courants intermédiaires... Ces courants figurent les liens intertextes du corpus, le système d'innervation dont je parlais tout à l'heure. Des liens hypertextes complexes et intelligents, en somme.

Merci !

Rouen, le 17 mai 1996

---

<sup>15</sup> Cf., pour exemple récent, la communication de Sérafin Alava dans TRIGONE GRAF 1996 (p. 167-173).

---

## Références bibliographiques

KUHN 1970

KUHN Thomas S., *The structure of scientific revolutions*, Chicago (Illinois, U.S.A.) : The University of Chicago Press, 1970<sup>2</sup> (trad. Laure Meyer : *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion, 1983)

LARDY 1996

LARDY Jean-Pierre, « Les outils de recherche d'information sur Internet », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n° 1, p. 33-39.

OLLENDORFF & FROCHOT 1995

OLLENDORFF Christine, FROCHOT Didier, « L'évolution des méthodes de travail documentaire avec Internet », *Documentaliste-Sciences de l'information*, n° 6, 1995 - p. 313-318

RICHARDOT 1996

RICHARDOT Bruno, « Des pratiques bibliographiques à l'herméneutique documentaire : sens et référence en documentation », *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n° 1, p. 9-15

RICHARDOT 1995

RICHARDOT Bruno, *Formations ouvertes multiressources. Éléments bibliographiques pour l'université d'été de Lille*, Lille : CUEEP-USTL, 1995 - (les cahiers d'études du CUEEP; 29)

SEIBEL 1995

SEIBEL Bernadette, « Les documentalistes des lycées et collèges : représentations du métier », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1995 - p. 64-71

TRIGONE GRAF 1996

RICHARDOT Bruno (ed.), *Pratiques d'autoformation et d'aide à l'autoformation / Deuxième colloque européen sur l'autoformation*, Lille, 6-7 novembre 1995 ; TRIGONE GRAF - Lille : CUEEP USTL, 1996 - (les cahiers d'études du CUEEP; 32-33).

VARET 1995

VARET Gilbert et Marie-Madeleine, *Maîtriser l'information à travers sa terminologie*, Besançon : Université de Franche-Comté, 1995 - (Annales littéraires de l'Université de Besançon; 559).

VERNOTTE 1995

VERNOTTE France, « Enseignant documentaliste : un métier en questions », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 1995 - p. 72-76

WARZAGER 1995

WARZAGER Daniel, « La documentation, indiscipline scolaire », *Inter-CDI*, n° 135, mai-juin 1995 - p. 6-11

## Rebut

Cette intervention va se situer entre deux réalités de la réflexion actuelle des documentalistes de l'éducation nationale :

- ☞ ce qui s'étend entre les deux figures typiques de la fonction documentaire, le gestionnaire et le pédagogue ;
- ☞ ce qui se déploie à partir de la prise en mains (encore trop souvent virtuelle) des nouveaux outils de communication, notamment l'intérêt suscité par les fameuses autoroutes de l'information.

Cette intervention va se situer à mi-chemin entre le regard sur la profession et la critique du point de vue technico-documentaire, en se polarisant non plus seulement sur la relation documentaliste/élèves, mais sur la relation triangulaire documentaliste/élève/professeur disciplinaire (cf. Alava).

J'évoquerai cet impact au niveau très général de la communication, puis m'intéresserai plus particulièrement à la pratique bibliographique. Je finirai cette première partie de mon intervention sur une interrogation sur le risque d'une réduction de la fonction documentaire, y compris dans sa dimension pédagogique.

Ici, le documentaliste est un informateur et la question qui se pose est celle de savoir qui il informe (« clients »), de quoi il informe (« objet »), et avec quoi il informe (« matériau »).

Ici, plus besoin de cote : on peut très bien informer de réalités absentes.